

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT

### Comité Syndical du 16 novembre 2016 Compte-rendu de séance

#### **ÉTAIENT PRESENTS**

---

##### **Membres Titulaires :**

M. Jean-Marie HERZOG, CAB – Mme Marie-Laure FRIEZ, CAB – M. Roger LAUQUIN, CAB – M. Bernard DRAVIGNEY, CAB – Mme Pascale CHAGUÉ, CAB – M. Robert NATALE, CCST – M. Jean-Louis HOTTLET, CCST – M. Jean LOCATELLI, CCST – M. Jean-Claude HUNOLD, CCHS – M. Christian CODDET, CCHS – M. Erwin MORGAT, CCPSV

##### **Membre suppléant :**

M. Éric KOEBERLÉ, CAB

#### **ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSES**

---

##### **Membres Titulaires :**

M. Jean-Paul MOUTARLIER, CAB – Mme Françoise RAVEY, CAB – M. Jacques BONIN, CAB – M. Pierre-Jérôme COLLARD, CAB – M. Brice MICHEL, CAB – Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAB – M. Bernard LIAIS, CCST – Mme Monique DINET, CCST – M. Jacques ALEXANDRE, CCST – M. Pierre REY, CCTB – M. Michel NARDIN, CCTB – M. René ZAPPINI, CCPSV

#### **ÉTAIENT EGALEMENT PRESENTS**

---

M. Bruno VIDALIE, AUTB

##### **Pouvoirs :**

M. Jacques BONIN, CAB : pouvoir à M. Éric KOEBERLÉ, CAB  
Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES : pouvoir à M. Jean-Marie HERZOG, CAB

<b>Titulaires :</b>	<b>11</b>
<b>Suppléant :</b>	<b>1</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>2</b>

## 1- Avis sur le PLU de Frais

Après présentation du rapport par M. Vidalie, plusieurs questions sont posées. Sur la nature des mesures compensatoires d'un impact sur des terrains humides ouverts à urbanisation : la suppression d'un étang et d'un système de drainage agricole sont prévus, avec renaturation d'un cours d'eau.

Sur la portée de l'avis du SMSCoT pour la suite de la procédure d'approbation des PLU, plusieurs élus expriment leur incompréhension. Malgré des avis favorables – c'est le cas de celui d'Argiésans – les documents peuvent être rejetés par l'administration.

M. Vidalie explique que le SMSCoT n'est pas la seule structure consultée. Son avis compte, mais il peut être contradictoire avec d'autres avis. Le SMSCoT doit se fonder sur la compatibilité avec le SCoT approuvé. La synthèse des avis est arbitrée à l'issue de l'enquête publique.

Concernant la légalité des PLU en procédure d'approbation, son contrôle est de la responsabilité de l'État.

**Un avis favorable est prononcé à l'unanimité sur le PLU de Frais.**

## 2- Relation du SCoT et des documents normatifs supérieurs

Il est fait rappel de l'avancement du SDAGE (approuvé en 2015), de l'avancement du SDGRI (en consultation) et du SAGE (qui sera probablement approuvé en 2017). Ces schémas ont trait au domaine de l'eau sous tous ces aspects. Le SCoT doit être compatible avec leurs orientations, ce qui suscitera un travail de relecture, éventuellement des modifications du SCoT.

Ces travaux peuvent être lancés fin 2017.

## 3- Modification des statuts du SMSCoT

L'application du SDCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017 impacte les statuts du SMSCoT dans le sens où plusieurs structures membres seront fusionnées. Une proposition de représentation des futurs membres doit être élaborée puis validée.

### SM SCoT **actuel**

	Sièges	%
CAB	11	48
CCST	6	26
CCTB	2	7
CCPSV	2	7
CCHS	2	7
<b>Total</b>	<b>23</b>	

Populations 2013	%
97 042	67
23 659	16
8 259	6
6 734	5
8 624	6
<b>144 318</b>	

### SM SCoT **futur**

	Sièges	%
CAGB	11	48
CCST	7	30
CCVS	5	22
	<b>23</b>	

Populations 2013	%
105 301	73
23 659	17
15 358	10

61 %  
39 %

Plusieurs réactions convergent sur le fait que cette proposition doit être discutée en interne avec les EPCI, avant d'être délibérée au sein du comité syndical.

Par ailleurs, il y a débat sur le fait que l'augmentation de un membre des représentants des communautés de communes (CCST et CCSV) a pour effet d'augmenter leur contribution financière de 1/23<sup>e</sup>.

Certains élus sont favorables à un « découplage » financement/représentation, d'autres sont attachés au principe du lien décideur/payeur.

En conclusion, les présidents des EPCI membres devront être consultés.

#### **4- Information sur l'appel à projet régional « Centres-bourgs »**

Les dossiers portés par le SCoT ont été déclarés éligibles aux aides financières de la Région (Girromagny, Delle, Beaucourt, Grandvillars). Désormais les collectivités locales prendront le relais pour les études de détail.

#### **5- Questions diverses**

Aucune questions diverses n'est soulevée.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*